Séquence n°6 Education – civique 6^{ème} : participer à la vie de la commune

1. L'engagement des habitants dans les associations

*afin d'améliorer la qualité de vie, les habitants peuvent s'organiser en association Définition :

Association = ensemble de personnes qui se réunissent pour agir dans un but commun sans faire de bénéfices

France: Loi de 1901 autorise les associations et fixe leurs règles de fonctionnement. Elles doivent déposer leurs statuts à la Préfecture de leur département (Metz), en indiquant leur domaine d'action et le nom des personnes qui les dirigent: Président, trésorier, secrétaire. Elles s'engagent à agir gratuitement..

Les domaines associatifs sont variés : sportifs, culturels, aide aux personnes défavorisées.
Les associations sont gérées par des bénévoles, elles animent la vie de la commune en permettant aux habitants de se réunir, d'agir ensemble. C'est pour cela qu'elles sont aidées par des conseils municipaux qui mettent à la disposition des associations des locaux et donnent des subventions.

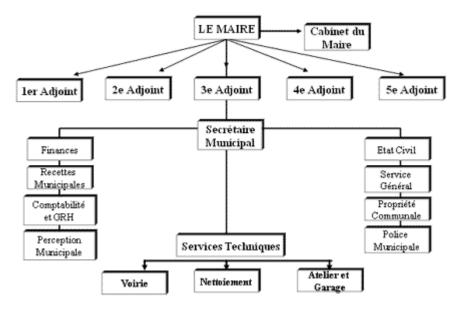
Exemples : les Restos du cœur, Croix Rouge.



Les maisons de quartier organisent des activités et des services de proximité : aide aux devoirs, halte garderie...

*les jeunes peuvent agir au sein des conseils municipaux d'enfants : ils apprennent la responsabilité et font des propositions afin de mieux vivre ensemble.

2. Les habitants et le respect de l'environnement



*les habitants de la commune doivent avoir une attitude responsable pour protéger l'environnement : trier les déchets ménagers, respecter la propreté des espaces publics, utiliser des moyens de transport propres (covoiturage)

Définitions:

Environnement = tout ce qui nous entoure Recyclage = réutilisation après transformation, d'un produit qui a déjà été jeté.

Le développement durable = idée formulée à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio (Brésil), en 1992. Il y a 3 objectifs : protection de l'environnement en utilisant plus d'énergie renouvelables, en limitant la disparition d'espèces animales et végétales, en diminuant la quantité de déchets.. + Le progrès social en créant plus d'emplois par exemple + Le développement économique afin de répondre

aux besoins actuels sans compromettre l'avenir.

Principe 22 de la Déclaration de l'ONU à Rio de Janeiro :

Les populations et collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement.

Principe 10 Chaque individu doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités

Développement durable = permet de satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures Moi d'avril = semaine du développement durable

Agenda 21 = projet d'aménagement de la commune conforme aux principes du développement durable

Déchetterie = endroit où l'on doit déposer les objets à jeter

Tri = séparer les déchets